

# **LE SUIVI DE LA PERFORMANCE L'AUDIT DE LA PERFORMANCE LE CONTROLE DE LA PERFORMANCE**

## **Le but et la définition du suivi de la performance**

Le but du suivi de la performance est d'obtenir des résultats, autrement dit d'améliorer les services rendus aux usagers ..Le suivi de la performance est un processus destiné à mesurer les progrès et les réalisations d'un programme, comparés aux résultats escomptés. Il permet de définir les niveaux de performance attendus, de recueillir les données pour suivre les progrès effectués, d'évaluer si le niveau de performance attendu a été réalisé, et de rendre compte

## **Le PAP et le RAP**

Le Projet Annuel de Performance (PAP) et le Rapport Annuel de Performance (RAP) constituent les documents clés du suivi de la performance annexés à la LDF et à la Loi de règlement

## **La certification du RAP**

La certification du Rapport Annuel de Performance se déroule chaque année.

Elle se traduit par un document joint au RAP attestant de la sincérité des informations relatives à la performance contenues dans le rapport et reprise dans le PAP.

**L'Inspection Générale (IG) de chaque ministère pourrait être chargée d'effectuer ce travail de certification.** Pour ce faire, l'IG sera naturellement amenée à se pencher sur les RAP fournis par les services déconcentrés. Dans cette mission, l'IG agira indépendamment des services producteurs des informations mais sollicitera les commentaires de ces services sur ses avis. Son rapport aura donc un aspect contradictoire.

La certification du RAP suppose un travail de relecture critique et d'investigations ponctuelles visant à rechercher et redresser les éventuelles inexactitudes dans les données chiffrées. Ce n'est toutefois pas un avis sur les causes des écarts observés ni sur les mesures à prendre qui est demandé, mais uniquement la confirmation ou l'infirmité du fait de l'existence de ces écarts, s'ils sont significatifs, et s'ils ne découlent pas d'une incertitude de mesure. Dans ce travail, l'audit de performance (Cf. 7.2) servira de point d'appui et d'approfondissement

## **L'audit de Performance**

L'audit de performance a pour but de vérifier la capacité du système de mesure à fournir des valeurs exploitables pour la construction des indicateurs figurant dans les programmes. Il a pour but de garantir la qualité et la sincérité de l'information. Il procède à la fois au contrôle des procédures de production des données et à leur

vérification.

### **L'Évaluation ou encore « l'évaluation de l'impact 3**

L'objectif est d'identifier systématiquement les effets — positifs ou négatifs, voulus ou non— d'une activité de développement donnée, par exemple un programme ou un projet, sur les ménages, les institutions et l'environnement. L'évaluation de l'impact aide à mieux comprendre la mesure dans laquelle les activités atteignent les pauvres et l'ampleur de leurs effets sur le bien-être de la population. Elle s'appuie sur des outils de portées très diverses : à un extrême, les enquêtes par sondage de grande envergure permettent de comparer la situation des populations touchées par le projet et de groupes témoins avant et après la réalisation du programme et, dans certains cas, à divers stades de son exécution ; à l'autre extrême, des évaluations rapides et des examens participatifs de portée limitée sont effectués par le biais d'entrevues de groupes ou d'intervenants majeurs, d'études de cas et de la collecte des données secondaires disponibles qui, conjointement, permettent d'établir des estimations de l'impact du projet ou programme.

Quelles sont les applications possibles ?

- **Mesurer** les résultats et les effets d'une activité et les isoler de ceux qui tiennent à d'autres facteurs, extérieurs à l'activité considérée ;
- Aider à déterminer si les coûts de l'activité sont justifiés ;
- Éclairer la prise de décision quant à l'opportunité de développer, modifier ou éliminer un projet, un programme ou une politique ;
- Tirer de l'expérience les leçons qui permettront d'améliorer la conception et la gestion des activités futures ;
- Comparer l'efficacité de diverses interventions ;
- Rendre les responsables davantage comptables des résultats.

#### **AVANTAGES :**

- Permet d'estimer l'ampleur des résultats et des impacts pour différents groupes démographiques, diverses régions ou diverses époques.
- Fournit des éléments de réponse à certaines des questions les plus fondamentales en matière de développement : dans quelle mesure notre action fait-elle une différence ? Quels sont les résultats sur le terrain ? Comment faire mieux ?
- Le caractère systématique de l'analyse et la rigueur de l'évaluation peuvent accroître le degré de confiance des autorités et des gestionnaires dans la prise de décision.

#### **INCONVÉNIENTS :**

- Certaines méthodes d'évaluation sont très coûteuses et prennent du temps bien que

l'on ait aussi recours à des méthodes plus rapides et moins onéreuses ;

- Leur utilité est moindre lorsque les décideurs ont besoin d'informations rapides ;
- Il est difficile d'identifier des situations/groupes témoins appropriés.

**COÛT :**